

La République du Centre, 3 octobre 2014

RÉSERVE PARLEMENTAIRE ■ Précisions

Un article est paru, hier, sur la réserve parlementaire 2013. Les tableaux transmis par le ministère font état de dotations en mentionnant le nom du sénateur à avoir transmis le dossier. Jean-Pierre Sueur (PS) se retrouve ainsi à avoir financé des projets hors département. Mais pas avec sa réserve parlementaire d'environ 130.000 euros, qui n'a servi qu'au Loiret (une vingtaine
